

La commune fait partie du Parc naturel régional Périgord-Limousin (PNRPL). La vallée du Bandiat et celle de son affluent le ruisseau de Varaignes sont protégées dans leur traversée du territoire communal au titre de la zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) de type 1 « Vallées du réseau hydrographique du Bandiat » dont la flore est constituée de près d'une centaine d'espèces de plantes, dont deux sont considérées comme déterminantes : l'aigremoine élevée ou aigremoine odorante (Agrimonia procera) et la jacinthe des bois, ou jacinthe sauvage (Hyacinthoides non-scripta).











- Depuis le panneau d'appel situé sur le parking arboré du monument aux morts, en face du château, rejoindre la route goudronnée qui passe devant le monument aux Morts et partir à droite. Sortir du bourg et à la bifurcation suivante sur la RD90, 150m après le panneau d'agglomération, prendre le chemin de terre à gauche, au lieu-dit la Baysse.
- Continuer sur ce beau chemin de terre en lisière de bois, forêt de châtaigniers. Dans le hameau «
 Berthonnet » tourner à droite sur la route goudronnée, aller tout droit jusqu'au carrefour en direction de la route à la Croix de la Plat sur la D91. Attention, avant le stop, tourner à gauche sur un chemin de terre, traverser les terres cultivées qui offrent de part et d'autre un bel environnement vallonné.
- Arrivé à la ferme du « Gauty » prendre à droite sur le chemin en cailloux, longer les bâtiments agricoles. Puis, au panneau directionnel continuer dir Boucle de Varaignes, sur la droite. Aller tout droit dans les bois pour arriver « Chez Marot ». Tourner à gauche sur une route goudronnée puis tourner à droite sur un chemin blanc pour rejoindre un petit chemin en cailloux, sous les bois en lisière d'une terre cultivée. Prendre la direction D90, mais avant la départementale tourner à gauche jusqu'au « Gauty » en passant par le deuxième chemin entre champs.
- Prendre à gauche et après le tournant encore à gauche. Profitez du paysage en plein champs qui vous permet un tour d'horizon à 380°. Suivre le chemin à travers bois et champs pour arriver « Chez Marot ».
- « Chez Marot », prendre à droite. Au carrefour tourner à gauche, rester sur la route et au premier croisement aller à droite direction « Le Fayard «. Au « attention chevaux », prendre le chemin à gauche qui descend.
- Au croisement, prendre à gauche, descendre jusqu'à la D65. Tourner à droite, continuer et au croisement suivant prendre à droite direction « Chez Bouret ». Après un étang, face à la première maison du hameau, prendre un chemin en prairie à gauche jusqu'à la D65, puis tourner à droite. Continuer tout droit jusqu'au carrefour, prendre à droite dir « Les Virades ». Continuer sur cette route pendant environ 700 m.

Prendre le petit chemin à gauche, descendre jusqu'au bout, tourner à gauche, puis prendre la deuxième rue à droite.

Descendre jusqu'à Varaignes.





Le château des XVe et XVIIe siècles présente une architecture gothique. La tour hexagonale date du XVe siècle et façade de la cour intérieure du XVIe. Elle est d'inspiration de Renaissance italienne. Le château s'inscrit à l'inventaire des Bâtiments de France et aux Monuments Historiques.

Le château héberge l'atelier-musée des Tisserands et de la Charentaise qui retrace la vie quotidienne du paysan-tisserand au XIXe siècle, la transformation de la laine en feutre et les différentes étapes de la fabrication des authentiques pantoufles « charentaises ».

Marché des tisserands, chaque année en mai ou juin, pendant les trois jours du week-end de la Pentecôte (42e édition en 2023). Foire aux dindons, le 11 novembre de chaque année (57e édition en 2023). Précédés d'une fanfare et entourés des membres éminents de la Confrérie du dindon de Varaignes auxquels se joignent d'autres membres de la Confrérie de la dinde de Licques, les dindons défilent en remontant vers le village.

